

Image not found or type unknown



Installation telephonique

Par **M. C**, le **28/01/2019** à **17:52**

Bonjour Je viens d'installer mon cabinet paramédical dans un local que je loue. J'ai du faire des travaux pour délimiter plusieurs espaces car le propriétaire avait laissé libre choix aux futurs preneurs de cette installation. Je me rends compte que les prises téléphoniques ne sont pas installées et ne peut donc pas avoir le téléphone pour le moment. Cette installation ne revient-elle pas au propriétaire ? Le local ne doit il pas être fonctionnel pour le locataire ?
Merci de votre réponse Cordialement

M. C